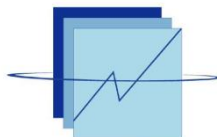


République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

ENQUETE SUR L'EMPLOI, LA REMUNERATION ET LES HEURES DE TRAVAIL (EERH)



Note d'analyse

T3 2020

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprises pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note d'analyse trimestrielle de l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail (EERH). Elle permet de dresser une gamme d'indicateurs trimestriels sur l'offre d'emploi salarié, la rémunération brute des employés, les heures travaillées auprès des entreprises du secteur formel, en l'occurrence celles évoluant dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. Toutefois, ces indicateurs ne prennent pas en compte les employés de l'administration publique.

Les indicateurs sont publiés trimestriellement et sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de couverture est inférieur à 100%. Les présents indicateurs sont élaborés avec un taux de couverture de 74,5%.

Analyse d'ensemble

Le nombre moyen d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique est évalué à 313 748 au troisième trimestre 2020 contre 323 557 au même trimestre de l'année précédente, soit une diminution de 3,0%. En outre, les rémunérations globales ont fléchi de 2,4% sur la même période. Les heures hebdomadaires moyennes globales se sont également réduites sur la période (-0,6%).

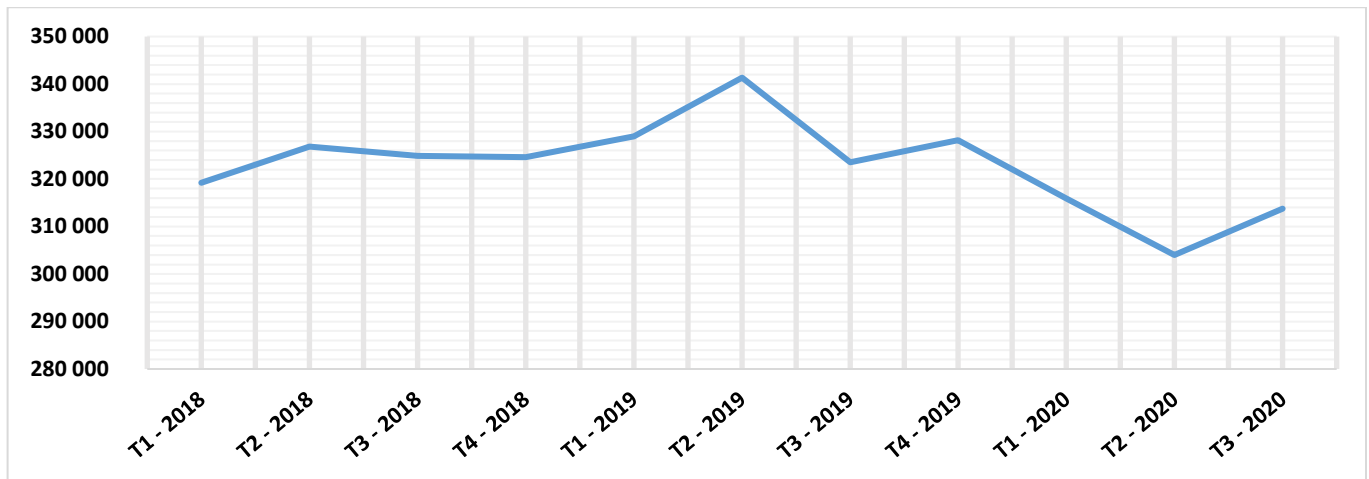
I. Une baisse du nombre d'employés dans le secteur moderne

Le nombre d'employés dans le secteur moderne hors administration publique a reculé de 3,0% au troisième trimestre 2020, comparativement à celui de la période correspondante en 2019. Cette situation fait suite à la réduction des effectifs dans la quasi-totalité des sous-secteurs, notamment ceux de l'hébergement et de restauration, des activités immobilières, du transport et d'entreposage, de l'enseignement, des activités artistiques, sportives et récréatives, des activités de fabrication ainsi que ceux des activités extractives. Toutefois, il est noté un relèvement du nombre d'employés dans les secteurs de l'information et la communication, du commerce et de la construction.

La baisse des effectifs notée dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, du transport et de l'entreposage, de l'enseignement ainsi que dans les activités artistiques, sportives et récréatives sont essentiellement liées aux effets néfastes de la pandémie Covid-19.

Sur les trois premiers trimestres de 2020, le nombre moyen d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique s'est contracté de 6,1% par rapport à celui enregistré à la même période de 2019.

Graphique 1 : Evolution du nombre moyen d'employés salariés dans le secteur moderne



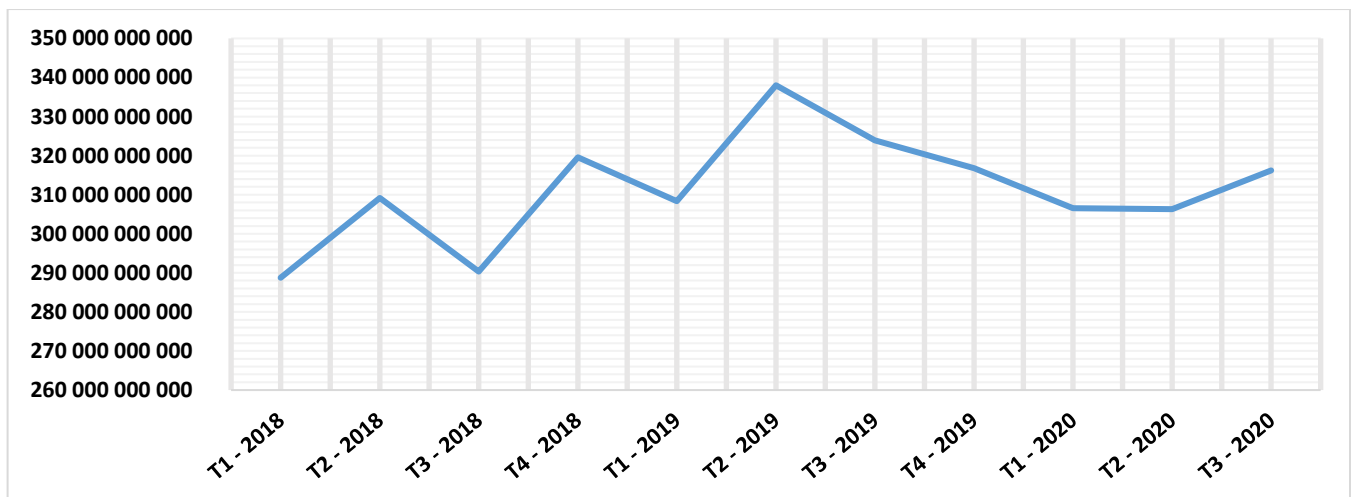
Source : ANSD

II. Une diminution de la rémunération dans le secteur moderne

La rémunération dans le secteur moderne s'est repliée de 2,4% par rapport au troisième trimestre 2019. En effet, la masse salariale s'est établie à 316,2 milliards de FCFA au troisième trimestre 2020 contre 323,9 milliards de FCFA un an plutôt. Cette évolution est consécutive à la baisse de la rémunération dans la quasi-totalité des sous-secteurs, en rapport avec le recul du nombre d'employés.

Sur les trois premiers trimestres de 2020, la rémunération dans le secteur moderne s'est aussi contractée de 4,2% par rapport à celle de la même période de 2019.

Graphique 2 : Evolution de la rémunération dans le secteur moderne hors administration publique



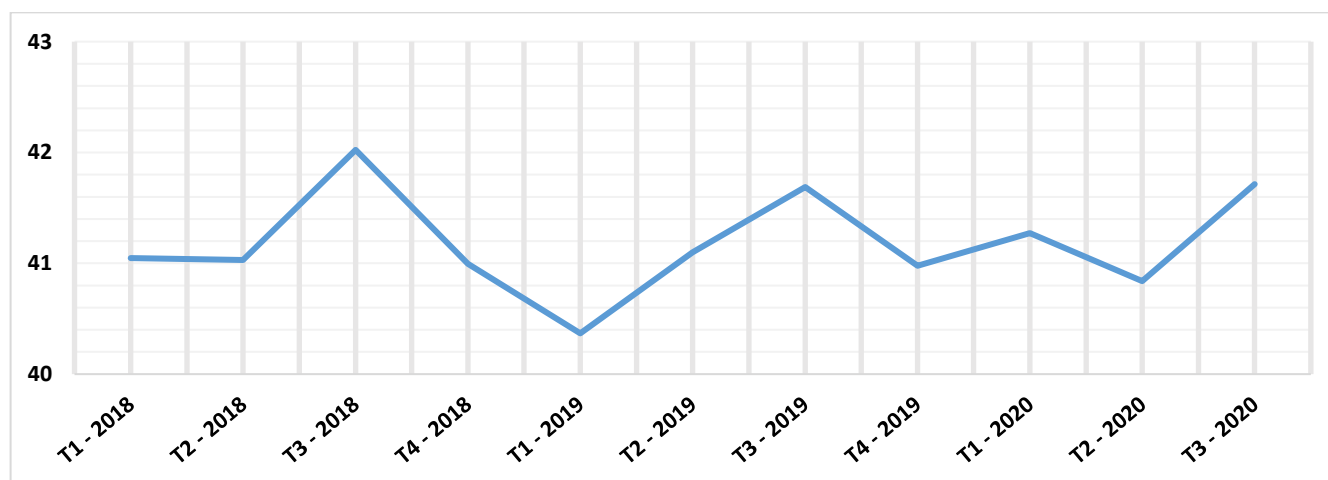
Source : ANSD

III. Une réduction des heures travaillées dans le secteur moderne

Au troisième trimestre 2020, le nombre d'heures hebdomadaires moyennes travaillées est estimé à 40,8 contre 41,1 au même trimestre de 2019, soit un recul de 0,6%. Cette situation est imputable principalement à la réduction des heures hebdomadaires moyennes travaillées dans les industries de « production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution », ainsi que dans le secteur du transport et d'entreposage.

En revanche, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a progressé de 0,5% sur les trois premiers trimestres de 2020, relativement à celui de la période correspondante de 2019.

Graphique 3 : Evolution du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées dans le secteur moderne hors administration publique



Source : ANSD

Annexe

Tableau 1 : Nombre moyen d'employés salariés par secteur d'activité

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2019	T3 - 2020	3T-2019	3T -2020	T3-2020/ T3-2019	3T-2020/ 3T-2019
INDUSTRIE dont ...	120 572	113 773	122 705	115 244	-5,6	-6,1
ACTIVITES EXTRACTIVES	3 554	3 370	3 576	3 161	-5,2	-11,6
ACTIVITES DE FABRICATION	111 824	105 319	113 963	106 999	-5,8	-6,1
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	1 687	1 687	1 690	1 687	0,0	-0,2
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	3 507	3 397	3 477	3 397	-3,1	-2,3
CONSTRUCTION	17 535	18 007	20 656	17 343	2,7	-16,0
COMMERCE	47 329	50 934	48 481	48 090	7,6	-0,8
SERVICES dont ...	138 122	131 034	139 457	130 539	-5,1	-6,4
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	16 495	14 045	16 229	14 885	-14,9	-8,3
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	16 370	11 237	16 344	12 805	-31,4	-21,7
INFORMATION ET COMMUNICATION	5 951	7 849	6 063	7 146	31,9	17,9
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	51 920	51 926	52 887	50 498	0,0	-4,5
ACTIVITES IMMOBILIERES	1 178	880	1 244	1 064	-25,3	-14,5
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2 453	2 317	2 406	2 256	-5,5	-6,3
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	28 654	29 172	28 130	27 697	1,8	-1,5
ENSEIGNEMENT	8 221	7 359	8 755	7 523	-10,5	-14,1
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	3 771	3 876	4 029	3 857	2,8	-4,3
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 076	988	1 072	1 017	-8,2	-5,1
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	2 033	1 386	2 299	1 791	-31,8	-22,1
EFFECTIF MOYEN	323 557	313 748	331 300	311 214	-3,0	-6,1

Source : ANSD

Tableau 2 : Rémunération des employés salariés par secteur d'activité (en millions de FCFA)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2019	T3 - 2020	3T-2019	3T -2020	T3-2020/ T3-2019	3T-2020/ 3T-2019
INDUSTRIE dont ...	106 104	99 692	296 438	310 347	-6,0	4,7
ACTIVITES EXTRACTIVES	9 040	7 420	26 114	22 260	-17,9	-14,8
ACTIVITES DE FABRICATION	81 936	77 169	224 899	243 603	-5,8	8,3
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3 524	3 524	10 613	10 571	0,0	-0,4
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	11 604	11 580	34 813	33 913	-0,2	-2,6
CONSTRUCTION	10 543	11 546	32 713	37 469	9,5	14,5
COMMERCE	43 774	51 725	150 810	141 222	18,2	-6,4
SERVICES dont ...	163 509	153 231	490 292	440 023	-6,3	-10,3
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	19 490	14 870	60 314	53 566	-23,7	-11,2
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	6 038	4 200	17 345	13 725	-30,4	-20,9
INFORMATION ET COMMUNICATION	14 526	16 138	44 030	46 904	11,1	6,5
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	66 000	65 506	200 448	168 460	-0,7	-16,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	857	682	2 668	2 481	-20,5	-7,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	36 857	35 210	109 757	102 809	-4,5	-6,3
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	11 586	11 638	34 003	35 917	0,4	5,6
ENSEIGNEMENT	4 788	2 437	10 442	7 610	-49,1	-27,1
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	1 233	1 174	4 948	3 617	-4,8	-26,9
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 554	975	4 598	3 505	-37,2	-23,8
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	580	400	1 739	1 430	-31,0	-17,8
Rémunération globale	323 929	316 194	970 252	929 062	-2,4	-4,2

Source : ANSD

Tableau 3 : heures hebdomadaires moyennes travaillées par secteur d'activité

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2019	T3 - 2020	3T-2019	3T -2020	T3-2020/ T3-2019	3T-2020/ 3T-2019
INDUSTRIE dont ...	41,1	40,5	41,1	40,5	-1,5	-1,6
ACTIVITES EXTRACTIVES	40,2	40,2	40,2	40,2	0,0	0,0
ACTIVITES DE FABRICATION	39,3	39,4	39,1	39,1	0,3	-0,1
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	40,0	40,0	40,0	40,0	0,0	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	45,1	42,5	45,2	42,5	-5,6	-5,9
CONSTRUCTION	40,4	40,9	40,8	40,6	1,3	-0,5
COMMERCE	42,7	42,8	42,9	42,3	0,3	-1,4
SERVICES dont ...	41,9	42,1	40,9	41,5	0,5	1,6
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	41,0	40,0	41,0	40,3	-2,3	-1,7
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	43,2	43,5	43,6	41,5	0,6	-4,8
INFORMATION ET COMMUNICATION	40,1	40,1	39,9	37,7	-0,1	-5,4
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	45,6	47,3	46,4	47,2	3,7	1,7
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,4	40,0	40,4	40,2	-0,9	-0,3
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	39,6	40,3	39,6	38,0	2,0	-3,8
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	41,9	42,2	41,1	42,1	0,7	2,5
ENSEIGNEMENT	32,3	32,8	31,3	32,6	1,6	4,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	52,8	52,8	44,8	52,8	0,0	17,8
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	44,3	44,4	41,4	44,4	0,3	7,1
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	40,1	40,0	40,1	40,1	-0,2	-0,1
Heure hebdomadaire moyenne	41,1	40,8	41,1	41,3	-0,6	0,5

Source : ANSD/EERH

Champ couvert

La population cible de l'enquête comprend toutes les entreprises opérant sur le territoire national, qui ont au moins un travailleur rémunéré et qui s'activent dans le secteur moderne. Sont donc exclues les entreprises dont les activités relèvent principalement du secteur de l'agriculture, de la pêche, des services aux ménages privés, des organismes religieux, des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux ainsi que du secteur des services de la défense. La nomenclature d'activités utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT, Révision 1 (NAEMA, Rev1).

Modalité de tirage de l'échantillon

Les entreprises constituant l'échantillon sont sélectionnées selon un plan de sondage aléatoire simple stratifié avec comme base de sondage le répertoire du Recensement Général des Entreprises (RGE) et celui du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). L'univers des entreprises est stratifié selon un double critère : critère d'activités (sections d'activités de la NAEMA rév1) et critère de taille (effectif total du personnel permanent ou chiffre d'affaires des entreprises). Dans chaque section/branche d'activités on distingue les strates des grandes entreprises, des moyennes et des petites. Le tirage des entreprises composant les strates est effectué en deux étapes :

- ✓ première étape : les strates des entreprises de grandes tailles sont tirées de façon exhaustive (à probabilité égale à l'unité), en raison leur poids économique et de leur hétérogénéité.
- ✓ deuxième étape : les unités formant les strates des autres entreprises (moyennes et petites entreprises) sont tirées proportionnellement à la taille de leur strate dans chaque section d'activités : il s'agit d'un tirage aléatoire avec probabilité inégale d'une strate à l'autre.

Modalité de calcul des indicateurs

Pour estimer le nombre d'emploi, il est fait recours à l'estimateur d'Horvitz-Thompson.

L'estimation de la rémunération brute sur l'ensemble de la population d'entreprises est obtenue en agrégeant les salaires, les paiements spécifiques et les paiements des heures supplémentaires déclarés par chaque entreprise pondérés de leur poids respectif.

Les indicateurs des heures travaillées sont élaborés sur la base des heures moyennes hebdomadaires effectuées par chaque type d'employés suivant les différents secteurs d'activités. La durée de travail hebdomadaire moyenne pour une entreprise donnée est calculée sous forme de moyenne pondérée des heures déclarées pour les différentes catégories d'employés de l'entreprise par leurs effectifs.

Diffusion

Les indicateurs de l'EERH sont élaborés sur une périodicité trimestrielle et publiés 90 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'ANSD (www.ansd.sn).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint : **Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale par intérim : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mamadou THIOUB & Muhamed NDIAYE**

Equipe de collecte : **Mbaye NDIONE, Saidou Gallé NDIAYE, Fatoumata YADE, Amina SAMB & Sylvie B. D. SARR, Awa SEYDI, Nafy KANOUTE, Amadou SALL, Ibrahima BA,**

Diffusion: **EI Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**